

Questions diverses déposées par le SNUipp-FSU 23

CAPD du 13 octobre 2011

1- Situation des TRS :

Sandrine Gorgeon demande pourquoi des TRS ont été envoyés en remplacement, y compris dans l'ASH contrairement à ce que prévoit le règlement du mouvement.

L'IA répond que ceci n'est arrivé que très exceptionnellement. Fabrice Couégnas répond que l'exceptionnel arrive très tôt dans l'année : la situation s'est déjà généralisée l'année dernière sur la période « d'épidémie » de décembre à avril...

Sandrine Gorgeon dénonce le fait que des TRS reçoivent des changements d'emploi du temps par mail sur la boîte professionnelle à 15h35 la veille pour le lendemain. Pas de réponse de l'IA.

2- Brigades Mobiles :

Martine Polli demande quelles modalités de remboursement des frais de déplacement pour les BM effectuant 2 voire 3 remplacements dans la même journée.

L'IA répond que l'intégralité du circuit est prise en compte :

Par exemple : (ISSR Aubusson/Bellegarde + ISSR Bellegarde/Ars + ISSR ARS/Aubusson) divisé par 2

Martine Polli demande à ce que les BM exerçant en CLIS touchent la NBI : Fabrice Couégnas présente un extrait de jugement en faveur des personnels dans l'Académie de Toulouse. L'IA répond qu'il a interrogé le service juridique du rectorat qui précise que la NBI est contingentée à un nombre d'agents : elle ne peut donc être payée 2 fois et ne peut être retirée à l'agent titulaire.

Fabrice Couégnas constate que, comme dans d'autres domaines, l'administration préfère « miser » sur l'absence de procédure de la part des collègues plutôt que de payer une indemnité « due ». Le SNUipp-FSU aidera le collègue dans son recours au tribunal administratif.

3- Négociation préalable : Fabrice Couégnas dénonce le nombre de questions restées sans réponse : les délégués du personnel attendent d'autres réponses que des points d'interrogation.

L'IA indique qu'il fournira les réponses quand elles seront disponibles. Fabrice Couégnas répond que les personnels ne sont que trop habitués à voire les réponses différées... Malheureusement, pour beaucoup, ils les attendent depuis plusieurs années alors que nous savons que ces documents sont en possession de l'administration.

Seule information nouvelle : la tenue ... d'un groupe de travail (!!!) sur la clarification des tâches et des missions des directeurs est programmé le 10 novembre 2011.

4- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) :

Document Unique :

Des animations pédagogiques sont organisées les 16, 23 et 30 novembre concernant la mise en place du document unique : ce document n'a pas fait l'objet de débat en CHSCT comme le prévoit les textes réglementaires et n'est donc pas finalisé. Fabrice Couégnas demande que les textes soient respectés d'autant plus que le SNUipp-FSU a des propositions à formuler sur cette question. Le secrétaire général nous demande pourquoi nous n'avons pas formulé nos propositions. Fabrice Couégnas répond que nous n'avons jamais été destinataires de ce document et qu'il était du rôle de l'IA de convoquer les instances et de respecter les textes réglementaires. En l'état actuel du document lu par le secrétaire général, il semble évident que l'accent est mis sur les locaux et la sécurité des élèves (qui ne relève pas de ce document) mais pas du tout sur l'organisation du travail pourtant facteur aggravant des risques professionnels dans la période...

5- Calendrier des décharges de direction : Sandrine Gorgeon demande que le calendrier des décharges permette à toutes les écoles d'avoir une décharge tôt dans l'année et notamment avant les élections de parents d'élèves.

L'IA répond que le maximum est fait pour accorder des décharges de direction aux collègues non-déchargés. Sandrine Gorgeon répond qu'aucun effort supplémentaire n'a été fait dans ce domaine par rapport aux années précédentes et ce alors même que l'aide administrative a été supprimée pendant l'été. Dans ce domaine, les collègues directeurs attendent toujours

un courrier d'explication... L'IA répond qu'il écrira aux directeurs pour « *les féliciter de leur engagement mais aussi pour leur dire que personne ne leur a demandé de faire des annonces [aux EVS retenus après entretiens] et qu'il fallait donc être prudent dans ces annonces* ». **Rappelons quand même que ces entretiens pour recrutement avaient lieu sur candidatures envoyées par l'IA pour finalement ne pas être recrutés suite aux suppressions de postes, qui n'a pas été prudent ?(!!!)**

6- EMALA : Fabrice Couégnas demande le nombre d'écoles retenues et quels ont été les critères de choix pour les interventions de cette année ? L'IA répond que les critères sont :

- les quatre EMALA ne peuvent pas intervenir sur la même classe
- un même EMALA ne peut pas intervenir deux années de suite dans la même classe
- la priorité est donnée aux écoles les plus petites, les plus isolées et aux écoles qui travaillent en réseau
- le projet s'inscrit clairement dans les axes du projet d'école

Il rajoute que la réorganisation permet un meilleur maillage grâce à la complémentarité des aides apportées avec les conseillers pédagogiques et que toutes les écoles ont reçu une réponse !!!

Fabrice Couégnas s'étonne qu'avec 2 mois d'intervention en moins, l'offre aux élèves puisse être plus importante... Il dénonce l'utilisation des EMALA pour les remplacements privant au minimum 32 écoles d'interventions : c'est un recul sans précédent pour l'accès de tous les écoliers creusois à la culture et au matériel sportif.

7- Début de carrière :

Inspection des T1 : Sandrine Gorgeon demande sur la base de quels nouveaux textes l'administration souhaite inspecter les collègues T1 ?

L'IA répond que c'est un choix académique « harmonisé ». Sandrine Gorgeon répond qu'encore une fois la Creuse se distingue de triste façon après le recrutement de contractuels (1^{er} département de France métropolitaine). A notre sens, la circulaire du 25 septembre 2001 reste en vigueur et prévoit que « *l'inspection des débutants n'interviendra qu'au cours de leur deuxième année* ». Ce choix est d'autant plus étonnant que le département, nous l'avons constaté lors de l'examen des promotions n'est pas en mesure d'inspecter les collègues tous les 3 ans. De plus, la grille de notation académique était prévue, d'après ses concepteurs, pour fonctionner avec une inspection tous les 2 ans.

L'IA examinera le texte cité, consultera les autorités académiques et donnera une réponse aux représentants du personnel.

Dates d'inspection des T2 : Sandrine Gorgeon demande quelles seront les périodes d'inspections des T2, cette inspection semblait être prévue du 2 au 20 avril dans une circonscription alors que la date prise en compte pour le barème du mouvement est le 31 mars.

L'IA indique que les collègues T2 doivent être inspectés avant le 31 mars.

8- Dotation d'EVS aide administrative : Martine Polli demande combien de postes d'EVS sont attribués à la Creuse ? Quelle répartition ? Sur quels critères ? Sous quelle forme de contrats ?

Le secrétaire général indique que 43 nouveaux contrats en CUI-CAE (20h) devraient être signés pour le 1^{er} novembre et pour une période de 8 mois (jusqu'à juin 2012). Les écoles ciblées sont les écoles à 1 classe et les écoles à 3 classes aux effectifs les plus chargés. (*Ces 43 nouveaux contrats ne permettront même pas de compenser la moitié des 100 postes perdus pendant l'été*)

9- Constats de rentrée : Sandrine Gorgeon demande à ce que nous soyons destinataires des documents relatifs aux effectifs constatés à la rentrée 2011. L'IA accepte mais les diffusera quand ils auront été consolidés (?).

10- Frais de déplacement: nombre de collègues ne font plus de demande de remboursement faute de connaître le fonctionnement de l'application ULYSSE : Sandrine Gorgeon demande quelles solutions sont proposées pour y remédier.

L'IA s'engage à faire remonter les difficultés liées à l'utilisation de l'application. Il demande aux collègues de lui écrire pour lui faire part des difficultés qu'ils ont rencontrées pour rentrer leurs frais de déplacements dans l'application. Le secrétaire général reconnaît qu'il s'inquiète du volume de remboursement de frais qui n'ont pas encore été demandés (*les agents peuvent les réclamer jusqu'à 3 ans en arrière*) et qu'il reçoit de nombreux états de frais sous forme papier que les services traitent...

11- Intervenants extérieurs : nos collègues se voient refuser des agréments pour des interventions extérieures : Christine Dupuy demande quelles en sont les explications.

L'IA indique qu'il compte mettre en place un protocole de validation des projets afin qu'ils soient visés par les IEN. Fabrice Couégnas dénonce le recours systématique à des procédures administratives dissuasives pour nos collègues.

Il demande quels textes interdisent l'intervention extérieure « payante » pour les écoles sur le temps scolaire (ex : les projets avec le CPIE). L'IA confirme qu'il n'y a pas de contre-indication.

Fabrice Couégnas demande si la présence des conseillers pédagogiques aux rencontres inter-écoles est conditionnée à l'adhésion à l'USEP de ces écoles. L'IA répond qu'il n'y a pas d'obligation d'adhésion pour les rencontres sur le temps scolaire.

12- Vote électronique : des collègues sont privés de vote malgré les interventions en temps et en heure du SNUipp-FSU auprès de l'IA, du rectorat et du ministère. Aucune disposition n'a été prise... Fabrice Couégnas déplore également que les écoles aient appris jeudi 13 octobre par un mail envoyé mercredi 12 octobre qu'elles devaient mettre en place des kiosques de vote pour le vendredi 14 octobre sans qu'aucun moyen ne soit mis à disposition des écoles. Le SNUipp-FSU 23 avait pourtant alerté l'IA dès le 20 septembre de la nécessité d'anticiper la mise en place de ces kiosques (prévenir les écoles, configurer le matériel informatique, garantir la confidentialité, ...).

Les délégués du SNUipp-FSU 23 : Fabrice COUEGNAS, Sandrine GORGEON, Martine POLLI, Christine DUPUY